



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **27 juin 2011**

Délibération n° 2011-2300

commission principale : **développement économique**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Pôle de compétitivité Lyon Urban Truck and Bus (LUTB) - Attribution de subventions à l'Institut français du pétrole (IFP) Energies Nouvelles pour le programme de recherche et développement CITYBRID, la société Renault Trucks et la société Addvalentiam pour le programme de recherche et de développement GEOFENCING MD - Période 2011-2015**

service : **Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service innovation**

Rapporteur : Monsieur Kimelfeld

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 17 juin 2011

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 29 juin 2011

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Peytavin, M. Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bargoin, M. Barret, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, MM. Bolliet, Bousson, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, M. Chabrier, Mme Chevallier, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Mme Dagonne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Huguet, Imbert, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mme Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Millet, Morales, Nissanian, Olivier, Mmes Palēja, Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Mme Revel, MM. Roche, Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Sturla, Suchet, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Turcas, Uhlich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yéremian.

Absents excusés : M. Blein (pouvoir à M. Crédoz), Mme Bailly-Maitre (pouvoir à Mme Bab-Hamed), MM. Balme (pouvoir à M. Claisse), Barthélémy (pouvoir à Mme Bargoin), Mme Bonniel-Chalier (pouvoir à Mme Vessiller), MM. Brillard (pouvoir à Mme Frih), Chabert (pouvoir à M. Barret), Mme Chevassus-Masia (pouvoir à Mme Yéremian), MM. Coulon (pouvoir à M. Darne JC.), Deschamps (pouvoir à M. Corazzol), Fleury (pouvoir à M. Guimet), Havard (pouvoir à M. Gignoux), Jacquet (pouvoir à M. Plazzi), Mme Lépine (pouvoir à M. Desseigne), MM. Lyonnet (pouvoir à M. Bousson), Muet (pouvoir à M. Nissanian), Quiniou (pouvoir à M. Forissier), Mme Roger-Dalbert (pouvoir à M. Gléréan), MM. Serres (pouvoir à M. Roche), Terrot (pouvoir à M. Buffet).

Absents non excusés : MM. Albrand, Giordano, Réale, Vurpas.

Séance publique du 27 juin 2011

Délibération n° 2011-2300

commission principale : développement économique

objet : **Pôle de compétitivité Lyon Urban Truck and Bus (LUTB) - Attribution de subventions à l'Institut français du pétrole (IFP) Energies Nouvelles pour le programme de recherche et développement CITYBRID, la société Renault Trucks et la société Addvalentiam pour le programme de recherche et de développement GEOFENCING MD - Période 2011-2015**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service innovation

Le Conseil,

Vu le rapport du 8 juin 2011, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

La performance des systèmes de transport apparaît aujourd'hui décisive pour le développement des grandes métropoles. La métropole lyonnaise est particulièrement concernée, à la fois par sa taille et sa situation géographique, mais aussi par le poids de la filière économique des véhicules industriels : 920 entreprises en Rhône-Alpes dont la moitié en région urbaine de Lyon, 100 000 emplois en Rhône-Alpes dont 31 000 dans la région lyonnaise et près de 3 500 personnes impliquées dans des activités de Recherche et Développement (R&D).

Par délibération n° 2009-0729 du 11 mai 2009, le conseil de Communauté a approuvé le principe de l'intervention de la Communauté urbaine de Lyon sur les projets de recherche et développement (R&D) des cinq pôles de compétitivité lyonnais. Il a voté, dans le même temps, une individualisation d'autorisation de programme à hauteur de 1,8 M€ pour le pôle de compétitivité "systèmes de transport Lyon Urban Truck and Bus" (LUTB) dont les membres fondateurs sont Renault Trucks (deuxième groupe mondial de véhicules industriels), Irisbus (deuxième constructeur européen d'autocars et de bus), IFP Energies Nouvelles, l'Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux (IFSTTAR), la chambre de commerce et d'industrie de Lyon et la Communauté urbaine de Lyon.

Chaque année, les projets de R&D labellisés par le pôle LUTB font l'objet d'une validation par l'Etat et donnent lieu à une convention-cadre dans laquelle chaque partenaire définit son niveau d'intervention. Depuis sa création, le pôle a ainsi contribué à labelliser 82 projets collaboratifs de R&D pour un montant total de 252 M€ et, à ce jour, la Communauté urbaine de Lyon a financé 9 projets pour un montant total de 2 498 733 €.

Au titre de l'année 2011, dans le cadre du 11ème appel à projets de l'Etat, la Communauté urbaine de Lyon envisage de soutenir deux projets proposés par LUTB : CITYBRID et GEOFENCING MD.

Le projet CITYBRID

Le projet CITYBRID vise le développement de solutions de transports hybrides optimisées pour des usages urbains et, plus spécifiquement, la distribution. Des véhicules de démonstration, mis au point dans le cadre du programme, permettront d'évaluer in-situ l'utilisation de camions hybrides électriques rechargeables. De plus, CITYBRID proposera des prestations qui pourraient être valorisées par le client (propulsion électrique, conformité à une réglementation/incitation locale ou label). Enfin, l'hybridation électrique doit apporter des gains par rapport à une chaîne cinématique conventionnelle. Actuellement, les normes ne s'appliquent qu'au moteur diesel, sans tenir compte des opportunités que l'hybridation peut apporter. Un des axes du projet sera de montrer l'intérêt de considérer la chaîne cinématique dans son ensemble, voire le véhicule complet dans la perspective de futures demandes post norme EURO6. Il s'agira aussi de préparer les prochaines réglementations sur les émissions de CO2.

Le projet CITYBRID associe 6 partenaires aux compétences complémentaires : 4 acteurs industriels (Renault Trucks, société FRAPPA, carrosserie Vincent et SAFT), 2 organismes publics de recherche (IFP Energies Nouvelles et Université Joseph Fourier).

Retombées attendues pour les entreprises et le territoire

Le projet CITYBRID a pour objectif de consolider l'excellence technologique et les compétences industrielles de la filière hybride diesel/électrique de Rhône-Alpes.

CITYBRID vise, par ailleurs, à renforcer le leadership technologique des sites lyonnais du groupe Volvo. Il doit aussi développer le niveau d'activité et les compétences dans le domaine des véhicules hybrides sur les sites de Renault Trucks SAS en région lyonnaise (40 personnes sur 3 ans). Le projet CITYBRID contribuera, également, à l'accroissement des compétences d'IFP Energies nouvelles dans le domaine de l'électrification des véhicules lourds. Les équipes en charge des travaux sur les systèmes de stockage et sur les groupes motopropulseurs pour poids lourds sont toutes localisées sur le site de Lyon. Ce projet permettra enfin de consolider les liens entre IFP Energies Nouvelles et les partenaires industriels ou académiques locaux.

Le budget total du projet est de 14 234 579,28 € sur 36 mois, dont 4 629 712,44 € financés par le Fonds unique interministériel (FUI) et les collectivités locales partenaires selon la répartition détaillée ci-dessous.

Projet CITYBRID (en €)	Renault Trucks (69)	Frappa (07)	Vincent (26)	SAFT (33)	IFP EN (69)	Université J. Fourier (38)	Montant total
Etat (FUI)	848 414,40	214 202	123 801	741 229,77	782 262,23	786 803,04	3 496 712,44
Conseil régional Rhône-Alpes						137 000,00	137 000,00
Conseil général de l'Ardèche		49 000					49 000,00
Conseil général du Rhône	826 000,00						826 000,00
Communauté urbaine de Lyon					100 000,00		100 000,00
Communauté de Communes du bassin d'Annonay		21 000					21 000,00
Total des aides	1 674 414,40	284 202	123 801	741 229,77	882 262,23	923 803,04	4 626 712,44
Assiette de l'aide	6 697 657,60	947 340	495 204	2 964 919,07	2 205 655,57	923 803,04	14 234 579,28

Les modalités d'intervention de la Communauté urbaine de Lyon

La Communauté urbaine de Lyon souhaite soutenir le projet CITYBRID en attribuant une subvention de 100 000 € au profit d'IFP Energies Nouvelles.

Il est proposé au Conseil d'approuver la conclusion d'une convention formalisant la participation de l'Etat et des différents financeurs. Une convention bilatérale entre la Communauté urbaine de Lyon et IFP Energies Nouvelles règle, notamment, les conditions d'utilisation de la subvention attribuée.

Un comité de suivi animé par l'Etat sera mis en place afin de s'assurer du bon déroulement des projets.

Le projet GEOFENCING MD

Le réseau routier français est emprunté chaque jour par plusieurs millions de véhicules industriels, dont près de 10 % sont des transports de matières dangereuses (TMD). En cas d'incident, les TMD engendrent des conséquences environnementales plus ou moins lourdes (pollution, toxicité, etc.) et nécessitent une gestion de la crise induite (mesures de sécurité, décision d'évacuation, etc.). Le projet présenté a l'ambition d'apporter une solution technique pour transposer et appliquer des fonctionnalités issues du contrôle et de la gestion du trafic aérien aux TMD.

L'objet opérationnel du projet est de développer un outil télématique éprouvé, ouvert, extensible et utilisable par tous les acteurs impliqués dans le TMD (chargeurs, transporteurs, autorités publiques, groupes d'intervention, etc.). La solution développée devra assurer :

- une géolocalisation et une traçabilité en temps réel des TMD,

- la communication inter-véhicules et véhicules avec la "tour de contrôle" définie,
- une gestion efficace des situations à travers une prise en charge selon les états : normal, modifié ou de crise.

Pour réaliser cet objectif, le projet GEOFENCING MD associe 6 partenaires complémentaires : 4 acteurs industriels (ERECA, Renault Trucks, Addvalentiam et Geoloc Systems), 2 organismes publics de recherche (CETE de Lyon et Université Joseph Fourier).

Retombées attendues pour les entreprises et le territoire

Au-delà des partenaires industriels du projet, les retombées sont attendues pour deux autres catégories d'acteurs : les acteurs privés du transport de matières dangereuses (chargeurs, transporteurs, opérateurs logistiques) et les acteurs publics (autorités, gestionnaires d'infrastructures, collectivités locales, services de sécurité civile).

Pour les acteurs publics de la chaîne logistique, les retombées principalement attendues sont l'amélioration de la productivité et de la qualité de services, ainsi qu'une anticipation de la réglementation.

Pour les acteurs privés en charge de la gestion d'infrastructures routières ou de gestion de la mobilité urbaine, le projet doit permettre une amélioration de la sécurité dans les zones urbaines par une meilleure surveillance des flux de matières dangereuses, une gestion dynamique des zones de transit ainsi qu'une meilleure gestion des crises.

Enfin, le projet doit permettre aux partenaires industriels du projet d'anticiper l'évolution du marché à relier à la réglementation, de créer de la valeur ajoutée sur de nouveaux services et développer un avantage concurrentiel nouveau.

Le budget total du projet est de 2 338 259,18 M€ sur 36 mois, dont 882 992,47 M€ financés par le Fonds unique interministériel (FUI) et les collectivités locales partenaires selon la répartition détaillée ci-dessous.

Projet GEOFENCING MD (en €)	ERECA (69)	Renault Trucks (69)	Addvalentiam (69)	Geoloc Systems (33)	CETE Lyon (69)	Université J. Fourier (38)	Montant total
Etat (FUI)		163 659,50		111 216,30	49 481,28		324 357,08
Conseil régional Rhône-Alpes						163 448,64	163 448,64
Conseil général du Rhône	195 683,40						195 683,40
Communauté urbaine de Lyon		83 000,00	116 503,35				199 503,35
Total	195 683,40	246 659,50	116 503,35	111 216,35	49 481,28	163 448,64	882 992,47
Assiette de l'aide	434 852,00	986 638,00	258 896,34	370 721,00	123 703,20	163 448,64	2 338 259,18

Les modalités d'intervention de la Communauté urbaine de Lyon

La Communauté urbaine de Lyon souhaite soutenir le projet GEOFENCING MD à hauteur de 199 503,35 € en attribuant une subvention de 83 000 € au profit de la société Renault Trucks et 116 503,35 € au profit de la société Addvalentiam.

Il est proposé au Conseil d'approuver la conclusion d'une convention formalisant la participation de l'Etat et des différents financeurs. Une convention bilatérale entre la Communauté urbaine de Lyon, Renault Trucks et Addvalentiam règle, notamment, les conditions d'utilisation des subventions attribuées.

Un comité de suivi animé par l'Etat sera mis en place afin de s'assurer du bon déroulement des projets ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE**1° - Approuve :**

a) - l'attribution de subventions dans le cadre de projets de recherche et développement du pôle de compétitivité Lyon Urban Truck and Bus (LUTB) pour la période 2011-2015 pour un montant de :

- 100 000 € au profit d'IFP Energies Nouvelles, située à Solaize, dans le cadre du projet de recherche et de développement CITYBRID,

- 83 000 € au profit de la société Renault Trucks, située à Saint Priest, dans le cadre du projet de recherche et de développement GEOFENCING MD,

- 116 503,35 € au profit de la société Addvalentiam, située à Lyon, dans le cadre du projet de recherche et de développement GEOFENCING MD,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine, l'Etat et les collectivités locales financeurs des projets CITYBRID et GEOFENCING MD,

c) - les conventions à passer entre la Communauté urbaine et les sociétés IFP Energies Nouvelles, Renault Trucks et Addvalentiam définissant, notamment, les conditions d'utilisation de ces subventions.

2° - Autorise monsieur le Président à signer lesdites conventions.

3° - La dépense totale correspondante sera imputée sur l'autorisation de programme A1-Garantir le dynamisme économique de la Communauté urbaine, individualisée sur l'opération n° 1555, le 11 mai 2009 pour la somme de 1 800 000 € en dépenses.

4° - Les dépenses d'investissement seront imputées sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercices 2011, 2012 et 2014 - compte 204 200 - fonction 90 - opération 1555 - selon l'échéancier suivant :

- projet CITYBRID - IFP Energies Nouvelles : 40 000 € en 2011, 40 000 € en 2012 et 20 000 € en 2014,

- projet GEOFENCING MD - Renault Trucks : 33 200 € en 2011, 33 200 € en 2012 et 16 600 € en 2014,

- projet GEOFENCING MD - Addvalentiam : 46 601,34 € en 2011, 46 601,34 € en 2012 et 23 300,67 € en 2014.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 29 juin 2011.